



Association Porte de l'Isère Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Buthière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net

SIRET 523 335 487 000 30
Association Loi 1901

Fédérée par :



ASSEMBLEE GENERALE 2023

Rapport moral de l'année 2022

1 Un retour à la normale ?

Après deux années perturbées par la crise sanitaire, l'année 2022 peut être considérée comme celle du retour à la normale. Les réunions (CA, commissions), les activités ont retrouvé leur rythme habituel,

La fête aux marrons que s'est de nouveau tenu avec succès en octobre constitue le point d'orgue d'une année riche en activité.

L'année écoulée a été chargée pour nos salariés et bénévoles tant du côté naturaliste que du côté vélo. Le rapport d'activité vous détaillera toutes les activités de l'association. Pour ce rapport moral 2022, nous tenons à mettre l'accent sur notre travail de communication. Le projet associatif sur lequel nous travaillons comporte un volet « Sensibilisation ». Ce volet est très important, la protection de l'environnement ne pourra progresser qu'avec la sensibilisation du grand public aux problèmes environnementaux.

Cet aspect de notre activité a été fortement développé. De nombreux événements destinés au grand public ont été tenus :

- Soirées thématiques à la Caravane des possibles (Villefontaine) sur des sujets importants : eau, agriculture...
- Soirées cinéma en partenariat avec le cinéma Fellini (Villefontaine) : projection d'un film suivi d'un débat sur un sujet environnemental
- Animations autour du Castor financées par l'EPAGE
- Véloparades organisées à Bourgoin-Jallieu : elles ont rassemblé un nombre significatif (environ 200) de cyclistes et montré à la commune l'intérêt des actions en faveur du vélo.

Ces grands événements, les plus visibles de nos actions ; ne doivent pas occulter un travail de fond effectué tout au long de l'année :

- Animations scolaires : elles rencontrent un succès tel que nous devons étoffer notre équipe avec le recrutement d'une nouvelle animatrice
- Animations grand public : qu'elles soient propres à l'APIE ou en collaboration avec nos partenaires, elles sont aussi bien accueillies.
- Paroles de Pie : notre circulaire voit son contenu s'étoffer et devient une source d'information indispensable à nos adhérents. Nous avons décidé d'en élargir la diffusion à nos partenaires, aux mairies, associations...pour augmenter notre notoriété sur le territoire.
- Des actions ciblées, comme le « SOS Chiroptères », nous ont permis de rencontrer des mairies du territoire pour la diffusion de l'information à la population.

2022 a vu l'aboutissement d'un projet d'ouverture d'un nouvel atelier vélo. Porté par Vélo Villefontaine et l'APIE, ce projet a rencontré un écho favorable à Villefontaine. La mairie met à notre disposition un local à Servenoble, l'atelier Osez le Vélo Villefontaine ouvrira très prochainement et répondra aux besoins des cyclistes de l'ouest de la CAPI (et plus loin si affinités...) et sera la base des animations vélo à Villefontaine. Ce projet a été l'occasion de mobiliser les bénévoles des deux associations qui ont rédigé le dossier de présentation du projet et travaillent maintenant à l'organisation du futur atelier.

Nous avons commencé ce rapport en parlant de retour à la normale, il nous semble plutôt qu'une dynamique se dessine avec de nombreuses actions de communication et de mobilisation des bénévoles. L'exemple des plantations de haies montre que nous pouvons mobiliser de nombreux bénévoles pour des actions militantes. Le succès de nos projets passe par notre capacité à impliquer les bénévoles non seulement pour des actions de terrain mais aussi en amont dans les différentes commissions qui réfléchissent aux moyens d'atteindre les objectifs que nous avons fixés dans notre projet associatif.



2 Du projet associatif :

En 2022, nous avons travaillé sur le projet associatif pour en établir une version structurée définissant nos objectifs pour les sept années qui viennent. Les idées émises par les ateliers de l'AG 2022 ont été intégrées au projet qui sera à nouveau travaillé en AG pour le compléter par les actions à réaliser.

3 De la structure de décision politique :

L'assemblée générale (AG) de l'APIE s'est réunie une seule fois en 2022 en session ordinaire, le 19 mars dans la salle de Champaret à Bourgoin-Jallieu

Lors de cette AG, les membres du Conseil d'Administration (CA) ont été élus, les comptes et rapports légaux présentés et validés, les activités présentées. Le CA de l'APIE, élu annuellement, peut comporter jusqu'à 20 personnes. Les 14 personnes suivantes ont été élues lors de l'AG 19 mars 2022 :

1. Bernadette ARMAGNAT
2. Emmanuel BADET
3. Daniel CHAUVIN
4. Hervé CLAIS
5. Régis CURT
6. Jean-Marc FERRO
7. François LIENARD
8. Marie-Noëlle MARTINET
9. Nour-Eddine SOLTANI
10. Laurent SCHWARTZ
11. Pascal SECOND
12. Bernadette SILVAN
13. Christopher THORNTON
14. Guy VALENTIN

Lors du premier CA qui suit l'AG, ses membres élisent entre eux un bureau. Pour le mandat 2022, les membres du bureau élus lors du CA du 6 avril 2022 ont été :

Président :	Régis CURT
Trésorier :	Hervé CLAIS
Secrétaire :	Laurent SCHWARTZ
Vice-président	François LIENARD
Vice-président	Guy VALENTIN
	Christopher THORNTON

Avec seulement 3 femmes (comme en 2021), le CA présente une forte dominante masculine, nous sommes loin d'une parfaite mixité (et nous ne parlons pas du bureau !). Ce point était déjà noté en 2022, nous devons progresser.

Pour rappel, faire partie du CA permet d'en apprendre plus sur le fonctionnement de l'APIE, avec ses salariés, ses pôles de compétences variés. Cela permet de découvrir des sujets qui ne sont pas toujours abordés ni à l'atelier vélo, ni lors des sorties naturalistes. Il permet de donner son avis. Seuls les membres qui s'en portent volontaires peuvent être élus au CA lors d'une l'AG. **N'hésitez pas à vous manifester pour devenir membre du CA. C'est une expérience enrichissante.**

A noter que les CA sont ouverts aux membres de l'association, vous pouvez assister aux réunions sans être membre du CA.

4 De l'emploi :

LES SALARIES

Mouvements en 2022 dans la structure de l'équipe salariée de l'APIE :

Départ :



- **Lauric Mougel**, chargé d'études naturalistes, entré en janvier 2022 en remplacement de Mélanie Hugon a quitté l'APIE au terme de son CDD, en septembre 2022

Arrivée :

- **Loïc Dufour** a été embauché en CDD de 09 mois en décembre 2022 sur un poste de chargé d'étude naturaliste en remplacement de Lauric Mougel.

Recrutement :

- **Magali Pivot** a été recrutée en décembre pour un CDD de 06 mois à partir de février 2023 en tant qu'animatrice en renfort d'Elsa

Inchangé :

- **Elsa Paget** : animatrice (CDI plein temps depuis octobre 2021)
- **Fanny Richard** chargée d'études (CDI plein temps depuis 2019).
- **Clement Scherf** responsable de l'atelier vélo et de l'éducation et de l'animation autour du vélo (en CDI depuis janvier 2022 (CDI plein temps))

STAGIAIRES

L'APIE accueille au sein de son équipe de nombreuses personnes sur des durées plus ou moins longues depuis plusieurs années. Ces stagiaires sont gérés en direct par les salariés. En 2022, 3 stagiaires ont été accueillis à l'APIE :

- **Emilie Roinel** (stage 6 mois) : pour l'inventaire des pelouses sèches.
- **Loïc Dufour** (stage 6 mois) : pour l'inventaire des pelouses sèches.
- **Margaux Boutot** (stage 2 mois): en assistance à Elsa pour la communication.

5 Des partenaires (La liste n'est pas exhaustive)

L'APIE est souvent considérée comme un poil à gratter pour les élus et aménageurs, et nos relations peuvent être parfois tendues.

La liste ci-dessous et son contenu n'a pas pour objectif d'être exhaustive. L'objectif de donner une idée des liens de l'APIE avec son environnement. On constate que les liens entre structure sont beaucoup de liens créés par des personnes physiques et réelles. En italique des extraits du rapport moral des années précédentes depuis 2017.

Avec la CAPI :

En 2018, idem 2017 : « Notre principal partenaire dans le domaine naturaliste et de la mobilité. Dans les domaines naturalistes et de la mobilité, nous bénéficions de relations de confiance (Etudes faune/flore, plan de gestion ENS). Nous rencontrons parfois quelques incompréhensions quand il s'agit des calendriers, des concertations ou de la gestion des espaces naturels. »

En 2019, attention les élections municipales arrivent, et avec elles, probablement un nouveaux cortège d'élus, auprès desquels il faudra se faire reconnaître.

En 2020, les nouveaux élus ont pris leur fonction en été, une rencontre a eu lieu à l'automne. Le président et les

vice-présidents à la mobilité, aux ENS ont déjà été rencontrés.

En 2021, suivi normal des activités.

En 2022 : un gros chantier avec l'études des tortues cistudes au printemps 2022

Avec les communes :

En 2018, idem 2017 : « Nous avons des relations privilégiées et régulières avec quelques communes, Villefontaine, Saint Quentin Fallavier, Satolas et Bonce, Vaulx Milieu, Succieu, Heyrieux, Bourgoin-Jallieu. Pour les autres communes nous n'avons pas de rencontres régulières (Sauf invitation PLU). Nous avons encore un gros déficit de notoriété auprès des élus. »

En 2019, attention les élections municipales arrivent, avec sûrement de nouveaux élus. On notera que l'APIE a

questionné les élus des listes des plus grosses communes concernant plusieurs points du pacte pour la transition, qui sont des enjeux locaux.

En 2020, les nouveaux élus ont pris leurs fonctions. Les contacts ont commencés à se faire à travers les dossiers spécifiques des communes.

En 2021, de bons contacts avec plusieurs communes qui a permit d'essayer entre autre de proposer des projets comme un travail sur l'ABC (Atlas de la Biodiversité des Communes).

En 2022 : le lancement du groupe chiroptères a été l'occasion de nombreux contacts avec les communes avec la tenue d'animations sur les chauve-souris

Avec les aménageurs :

En 2019, idem 2018, 2017 : « Nos relations sont discontinues, souvent floues. Les aménageurs ont des difficultés à accepter nos critiques et les contraintes liées à l'environnement (réglementaires) et nous en rendent souvent responsables. Nous ressentons l'impérieuse nécessité d'être informés très en amont des projets



d'aménagements, afin que nous soyons les plus efficaces possible dans la concertation. »

En 2019 : on illustrera ces difficultés par les dossiers des corridors écologiques de Villefontaine et Vaulx milieu qui sont menacés.

En 2020, les dossiers ont continué à être travaillés autant que se peut. Il y a eu en particulier une prise de position qui remet en cause la DTA et l'intérêt du développement de la plaine de St Exupéry.

En 2021, un travail important a été fait avec l'EPAGE (ancien SMABB) sur différents dossiers, en particulier la renaturation de la Bourbre qui était un dossier très politique et potentiellement conflictuel mais aussi sur le SAGE de la Bourbre qui définira les objectifs de la décennie à venir en matière de gestion de l'eau.

En 2022 animations autour du castor assurée par l'APIE avec le financement de l'EPAGE

En résumé, le travail en amont sur les dossiers, c'est parfois plus d'une décennie avant !

Avec les autres associations (APN),

En 2017, il était dit : *« Des contacts fréquents entre salariés, quasiment aucun contact entre les administrateurs. Cependant, une réunion est programmée prochainement entre les différentes APN. »*

En 2018, on notera la mise en place de réunions de coordination entre les associations, tel-que Lo-Parvi, Autour, Nature Vivante, BLE, F38, LPO, ..., Ces rencontres permettent, autour d'un ordre du jour fixé à l'avance, de se coordonner sur des questions transversales. 2 rencontres ont eu lieu cette année, une première AG Mars 2022 - Rapport Moral 2021 Page 6 sur 6

à Lo-Parvi au printemps 2018, et la seconde en septembre à l'APIE. La prochaine se tiendra au printemps à BLE.

En 2019, les rencontres inter-association sur le Nord Isère n'ont pas eu lieu, mais devraient se remettre en place ce printemps. Les dates se mettent en place. Néanmoins, les contacts sont permanents en fonction des besoins.

En 2020, les conditions sanitaires n'ont pas permis de se rencontrer comme prévu entre administrateurs, chacun étant déjà bien occupé à stabiliser sa structures. Les échanges entre techniciens ont continués normalement.

En 2022, comme en 2021 : contacts normaux et fréquents, pas de rencontres entre administrateurs.

Avec le VdM (Village de Marques de Villefontaine) :

En 2017, il était dit : *« Nous poursuivons nos relations « d'affaires ! » Mais les contacts sont plus difficiles, nos interlocuteurs désignés sont rarement à notre écoute, ce qui entraîne de nombreux retard dans l'application des conventions que nous avons signées. »*

En 2018, ce qui devait arriver arriva. Lors des contrôles légaux, VdM s'est fait remettre en place par la DREAL sur plusieurs points. On peut penser que l'APIE ressort « grandie » de cette situation, dans la mesure où nos alertes auprès de VdM étaient fondées.

En 2022, comme en 2020, 2019 et 2021, nous continuons à suivre le dossier avec attention.

Avec les associations dont nous sommes adhérents :

En 2017, il était dit : *« Peu de contacts formels avec la FRAPNA (Sauf entre salariés), Avec FNE, contact par l'intermédiaire de notre vice-président, mais sans grande incidence sur notre fonctionnement. Avec la FUB, projet commun d'une journée de « pré-congrès » sur l'Isle d'Abeau et de nombreux échanges sur le Vélo-école, les animations en faveur de l'utilisation du vélo. »*

En 2018 nous avons participé au Tour Alternatiba (fin aout 2018) qui passait dans le Nord Isère, avec des stands à la Tour du Pin et à Saint Alban de Roche, ainsi que par le repérage/ accompagnement de tronçons du tour et de la vélorution.

Et autres...

En 2018 il était dit : *nous continuons nos contacts avec l'UFC-Que Choisir avec qui nous nous retrouvons fréquemment sur des dossiers liés à la santé publique, en particulier la pollution de l'air (suivi de l'incinérateur, capteurs de poussière, ...), les problèmes de nuisance, ...*

En 2019, un collectif Nord is Isère qui regroupe l'UFC que Choisir, Idagir et l'APIE a été créé pour coordonner la

pose de capteurs de mesure de poussières...

En 2022, idem que depuis 2017 : *« Nous sommes aussi présents dans de nombreux comités de pilotage et de suivi : CLE et réunions techniques autour de la Bourbre (SMABB, SAGE et maintenant Contrat Vert et Bleu) Commissions de suivi de site (ISDnD de Cessieu, de Grenay, SITOM Bourgoin), CCSPL (CAPI eau, assainissement collectif et non collectif), CSS-NI (gestion des PPRT)*

----- fin du rapport moral -----

Le président de l'APIE

Régis CURT